



République Française

Département du Doubs

Arrondissement de
Besançon

Canton de Saint-Vit

N° 2022/16/09/12

Date de convocation :

12/09/2022

Objet de la délibération :

ZAE : Vente du terrain à
la CCLL

Nota – Le Maire certifie

- que le compte rendu de
cette délibération a été
affiché à la mairie
d'Epeugney le

23/09/2022

que la convocation du
Conseil Municipal avait été
faite le

12/09/2022

- que le nombre des
membres en exercice est de
13.

Le Maire



**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de la Commune d'Epeugney
Séance du 16 septembre 2022**

L'an deux mille vingt deux

Le seize septembre à vingt heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal de la commune d'Epeugney s'est réuni
en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après
convocation légale, sous la présidence de M. Guillaume
AYMONIN, Maire,

Présents : Guillaume AYMONIN – Sonia DESTAING –
Guillaume CRETIN - Romuald TAUVERON – William
RUSTERHOLTZ – David MARTIN – Jean-Michel CLEMENT -
Gwénaél LE GALLO

Absents excusés : Mégane GAUTHIER - Nicolas DEAU –
Stéphane LOGUIOT – Éric CLEMENT – David MARTIN

Absent non excusé : John WETZEL

Procuration : Mégane GAUTHIER à Romuald TAUVERON
Nicolas DEAU à Gwénaél LE GALLO
Stéphane LOGUIOT à Guillaume CRETIN
Éric CLEMENT à Sonia DESTAING

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code
des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris
dans le Conseil, Romuald TAUVERON ayant obtenu la
majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions
qu'il a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

Mr le Maire expose que la commune d'Epeugney possède
désormais une parcelle d'une surface totale de 18678 m². Ce
terrain est proposé à la vente à la Communauté de
Communes Loue Lison au prix de 6€ HT/m²

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité
des membres présents et représentés, décide de céder 18678
m² à la Communauté de Communes Loue Lison pour un
montant de 6€ HT/m²

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Guillaume AYMONIN

*Le secrétaire,
Romuald TAUVERON*